



LA FARLÈDE

Plan Local d'Urbanisme

modification n°6

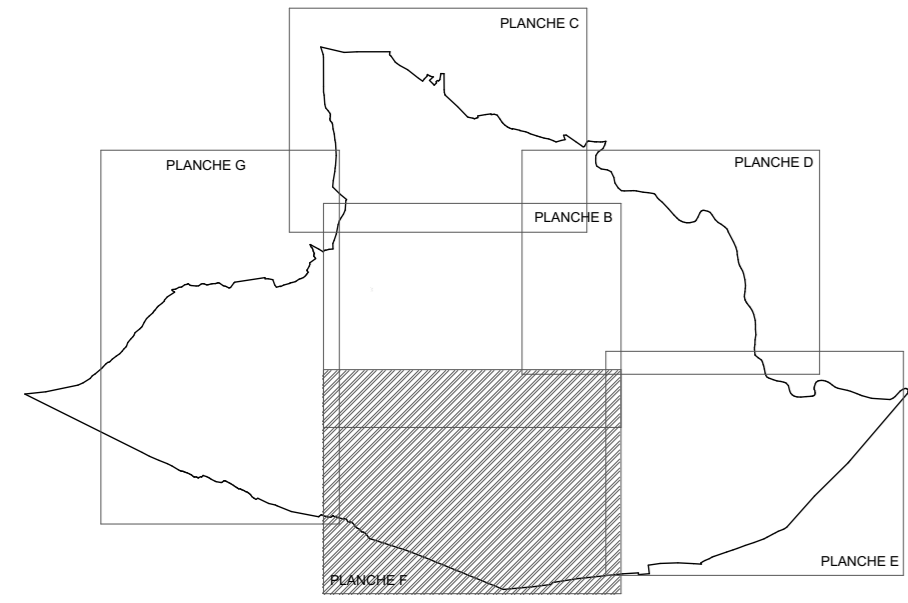


PLANCHE GRAPHIQUE 4 F
1/2000

Voie pour être arrêté à la délibération du
Conseil Municipal de
approuver les dispositions du Plan Local d'Urbanisme modifié

PROCÉDURES	DATE D'APPROBATION DCM
Plan Local d'Urbanisme	25/04/13
Modification n°1	07/04/14
Modification n°2	24/11/15
Modification n°3	07/10/16
Modification n°4	17/02/17
Modification simplifiée n°1	28/09/17
Modification n°5	28/09/2018
Modification n°6	

- LEGENDE**
- Limite de zone
 - Espaces boisés classés
 - Emplacement réservés pour équipements publics et d'intérêt général
 - Emplacement réservé pour voirie
 - Emplacement réservé pour cheminement piéton et pistes cyclables
 - L 151-19 du code de l'urbanisme
 - Jardin à protéger
 - Arbre isolé ou alignement d'arbres à préserver
 - Éléments architecturaux remarquables
 - Espaces à requalifier
 - Secteurs de bruit
- LEGENDE DES RISQUES**
- Atlas des zones inondables
 - Lit moyen
 - Lit majeur ordinaire
 - Inondabilité par ruissellement sur les pentes
 - PER Mouvements de terrain
 - PER tous risques confondus
 - Canales de transport de gaz
 - Bande de danger

